

Ceyreste

infos

N°30 / Mars 2025



Portfolio du trimestre





Edito

Votre Maire
Patrick GHIGONETTO

Voeux 2025	p.4 / 6
Urbanisme	p.7
Rétrospective	p.8 / 9
Travaux	p.10
Social	p.11
Tri sélectif	p.12
Enfance	p.13
Finances	p.14
Sécurité	p.15
Vie Locale	p.16 / 17
Chronique ceyrestenne	p.18
Infos pratiques / État civil	p.19
Agenda	p.20

L'année 2025 a commencé avec, malheureusement, son lot de faits divers peu rassurants à la fois pour notre société et pour notre planète. Mais que peut-on faire au sein d'une commune pour ne pas tomber dans cet engrenage de péripéties nauséabondes ?

Le pire serait d'observer : applaudir quand il le faut, se lamenter la plupart du temps !

Alors avec nos faibles moyens mais beaucoup d'ambition, nous essayons modestement de préserver ce cadre de vie qui nous est cher et que beaucoup envient.

Nos actions ne s'inscrivent pas dans l'extravagance. Ce sont des choses simples mais qui ont fait leurs preuves ; des choses de bon sens en dehors de toute forme d'idéologie.

Alors loin des grands thèmes de ce début d'année je ne crois pas pour le moment que l'intelligence artificielle ou autre progrès révolutionnaire nous viendra beaucoup en aide pour nous préserver des risques naturels et artificiels.

Gardons nos traditions, celles de la France, celles de La Provence, celles de Ceyreste. Saint Blaise que nous avons encore célébré le dimanche 9 février en est le point de départ.

Continuons en ce sens c'est du moins mon sentiment.



Ceyreste Infos n°30 - Mars 2025
Magazine trimestriel édité par la Municipalité de Ceyreste
Directeur de la publication : Patrick GHIGONETTO, Maire
Conception et Rédaction : Comité de Rédaction - Service Communication
Crédit photos : Raphaëlle LAVIE, Sophie BARRE
Impression : Delavega Création
Photo de couverture : Église Saint Blaise - Ludivine VALENZA





Extraits du discours des Voeux du Maire aux Ceyrestens

Jeudi 16 Janvier 2025

Chers Ceyrestennes et Ceyrestens,

C'est avec une profonde émotion et un immense honneur que j'ai présidé la cérémonie des vœux le jeudi 16 janvier 2025. Le film qui a été projeté à cette occasion donnait un pêle-mêle de ce que nous, élus, voulons pour Ceyreste :

- Un cadre agréable, verdoyant, respectant la nature ;
- Un village dans lequel la culture se développe sous différentes formes ;
- Un village dans lequel la sécurité règne ;
- Un village dans lequel la scolarité des enfants doit se dérouler dans les meilleures conditions matérielles possibles ;
- Un village dans lequel nos aînés peuvent se retrouver et pourront se retrouver dans notre futur foyer des anciens ;
- Un village dans lequel les jeunes et moins jeunes peuvent pratiquer différents sports, de manière autonome ou encadrée ;
- Un village aux monuments préservés, restaurés, mis en valeur ;
- Un village dans lequel les traditions sont respectées, où le devoir de mémoire est entretenu ;
- Un village festif pour le plaisir de tous.

Cette liste à la Prévert résume parfaitement l'action que nous menons au quotidien pour Ceyreste et les Ceyrestens mais je tiens à développer certains points ci-dessous :

► **Les travaux de valorisation de notre patrimoine :**
Acquis il y a plus d'un an, l'immeuble dit « du moulin

» dans lequel les deux logements ont été labélisés en logements sociaux, a été ravalé ainsi que la porte Rimée. Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, que je remercie, a financé une partie des travaux. En plein cœur de village, il y a maintenant un bel immeuble qui valorise notre environnement. Rappelons que le plan façade permet aux particuliers de bénéficier d'une subvention élevée pour ce type de travaux. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Service Urbanisme de la Mairie. En 2025, les parties communes seront totalement repeintes. Un vrai cadre agréable pour les locataires !

D'autres bâtiments ont fait l'objet de travaux de valorisation de notre patrimoine : la chapelle Ste Croix, le cabanon des gardes, l'Eglise St Blaise qui verra aussi une sonorisation toute neuve en 2025.

Enfin, un chantier d'envergure va débuter au mois d'avril en partenariat étroit avec la Métropole Aix-Marseille-Provence qui investit près d'1,5 millions d'euros pour le réaménagement du Chemin Sainte Brigitte avec pour objectifs :

- de réduire la vitesse des véhicules motorisés par le rétrécissement de la chaussée et la pose de bandes rugueuses,
- de sécuriser les déplacements actifs par la création d'une voie douce partagée vélos / piétons,
- d'organiser le stationnement,
- de rénover l'éclairage public vétuste par des équipements en LED et gérer son enfouissement intégralement,
- de créer un aménagement paysager qualitatif.



► **L'investissement pour la sécurité de tous est un axe important de la politique menée à Ceyreste :**

Ainsi, pour garantir la tranquillité de tous, nous étendons le réseau de vidéoprotection. Ce chantier, sur deux ans, verra 45 nouvelles caméras s'implanter progressivement. Au total, 19 sites seront sous vidéoprotection d'ici fin 2025 avec 89 caméras. Le centre de Supervision Urbaine a été déplacé et agrandi en conséquence dans les locaux de la Police Municipale. Ces caméras nous permettent déjà la verbalisation lors de dépôts sauvages par exemple, fléau contre lequel les municipalités sont obligées de lutter de plus en plus.

► **L'investissement pour un cadre verdoyant, écoresponsable :**

Afin de continuer à réaliser des économies d'énergie, l'éclairage de la salle polyvalente a fait l'objet d'un remplacement intégral en 100 % led. De cette manière, nous pouvons mieux éclairer, pour moins cher.

De nombreuses plantations ont encore été faites cette année. Dans le même esprit le marronnier, symbole de notre place de l'hôtel de ville, avait été très largement taillé pour tenter de le sauver. Malheureusement, ce sauvetage n'étant plus possible, les Services Techniques ont préparé, mi-février, son départ en prévision d'une nouvelle plantation. Nous avons conclu un partenariat avec la société « Les Alchimistes » pour la collecte des biodéchets dans les restaurants scolaires de la ville. Cette année, ce sont plus de 2 tonnes de biodéchets collectés, plus de 300 kg de compost créés que nous récupérons pour nos plantations.

En partenariat avec la Ville, la société de chasse de Ceyreste a organisé la journée collines propres sur la Commune dans le cadre de la campagne natio-

nale « J'aime la nature propre ». Cette journée a porté ses fruits et aura de nouveau lieu en 2025 ! Cette action s'inscrit aussi dans la logique de convention avec le Parc Naturel Régional de la Sainte Baume qui vise à protéger notre environnement.

Nous avons listé auprès de la préfecture, les zones qui pourraient accueillir des panneaux photovoltaïques dans le cadre de l'accélération du développement des énergies renouvelables.

D'autre part, nous avons lancé une étude pour l'implantation d'une bergerie au Vallon du diable, projet de longue date. Actuellement, le Centre d'Etudes et de Réalisation Pastorales Alpes-Méditerranée, le CERPAM, réalise le diagnostic pastoral qui nous dira si notre projet est réalisable. Celui-ci devrait être financé en partie par la Région que nous remercions par anticipation !

Je vous annonce le lancement en 2025, du projet financé par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, « La grande traversée des Bouches-du-Rhône », qui a pour ambition de créer un itinéraire reliant La Ciotat aux Saintes-Maries-de-la-Mer, itinéraire qui traversera les collines de Ceyreste. Les espaces naturels sensibles seront mis en valeur.

► **L'investissement pour l'éducation de nos petits Ceyrestens :**

À la demande des représentants des parents d'élèves et en concertation avec l'équipe pédagogique, les services techniques ont poursuivi l'aménagement de l'espace détente sous l'un des préaux de l'école Albert Blanc. Les enfants peuvent ainsi bénéficier d'un lieu, dont ils sont responsables, permettant des jeux calmes. Cet endroit est très fréquenté, c'est une belle réussite grâce à un travail d'équipe mêlant tous les acteurs intéressés au bien être des enfants.

Au-delà des travaux, rappelons que la ville, en plus des locaux, du matériel pédagogique, du mobi-



lier... attribue aux écoles un budget pour les activités pédagogiques à hauteur de 30 000 € par an, ce qui permet aux enseignants de proposer des activités de qualité.

► Le lien social et intergénérationnel est une préoccupation de vos élus :

Le CCAS a organisé un repas de l'amitié pour les Ceyrestens et Ceyrestennes de plus de 60 ans. Une belle occasion pour se retrouver au cours d'un moment animé par un orchestre qui a permis aux invités de fouler la piste de danse.

D'autre part, nous vous l'annonçons l'an dernier, c'est chose faite ! Le permis de construire du foyer des anciens est déposé, les dernières préconisations des bureaux de contrôle sont en cours de finalisation. Les travaux devraient débuter en avril ! Ce projet a évolué dans le temps puisque non seulement ce bâtiment accueillera nos anciens dans un espace de plus de 100 m² mais le niveau inférieur accueillera quant à lui l'école de musique. L'occasion probablement de construire un projet intergénérationnel qui nous tient tant à cœur.

De plus, pour favoriser le parcours résidentiel, 22 logements sociaux de très belle qualité vont voir le jour d'ici fin 2025 chemin de Valtendre. Les travaux de démolition et de préparation du site ont débuté. Les 17 logements en accession à la propriété via le Bail Réel Solidaire ont tous été vendus en un mois seulement, preuve de l'attractivité de notre beau village. Je précise que nous avons fixé les critères permettant aux Ceyrestens d'être prioritaires.

Je peux ajouter des événements, sans tous les citer, qui font du lien social un élément important de la vie des Ceyrestens :

- Le salon international des échecs ;
- Le salon du livre organisé par Marie-Blanche CORDOU avec la présence de 50 auteurs ;
- Le salon de la coutellerie de renommée nationale maintenant notamment grâce à l'investissement de Daniel CERBERA ;
- Le vide dressing organisé par le Comité des fêtes

de Ceyreste, présidé par Nathalie ASSAYAG. Sans oublier les cérémonies qui favorisent le devoir de mémoire avec :

- La cérémonie du génocide Arménien ;
- La cérémonie de citoyenneté ;
- La commémoration de la victoire du 8 mai, de l'appel du 18 juin, la journée d'hommage aux morts pendant la guerre d'Algérie et la cérémonie de l'armistice du 11 novembre.

► L'investissement pour une pratique sportive pour tous !

Avec trois chantiers d'envergure :

- L'implantation de l'aire de fitness extérieure : située devant le centre de loisirs ses différents appareils permettent la gymnastique et la musculation pour celles et ceux qui veulent dessiner ou redessiner leur corps.

• Avec l'implantation d'un nouveau city stade et d'un pump-track : les études sont faites. Si nous espérons un démarrage des travaux cette année, il est possible que ce soit de nouveau retardé, en raison de contraintes administratives.

• À la demande du club de tennis, nous avons validé, en Conseil Municipal, l'installation d'ombrières dotées de panneaux photovoltaïques et ferons installer un bardage latéral. De cette manière, deux courts seront

protégés du vent et de la pluie et les dépenses en électricité seront réduites.

Loin d'être exhaustive, car il y aurait encore tant à dire sur les projets que nous menons au quotidien, cette liste prouve notre dynamisme et notre investissement pour la Ville qui continue de se développer tout en préservant son caractère typique de village Provençal.

Deux autres projets nous tiennent à cœur même s'ils tardent pour des raisons bien différentes : le réaménagement de la place Albert Blanc et l'implantation d'un pôle santé à Ceyreste. Des projets pour un nouveau mandat ? Vous seuls pourrez nous en donner les moyens en 2026 !



La copropriété - Zoom sur le Plan Pluriannuel de Travaux (PPT)

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les copropriétés ont l'obligation de réaliser un plan pluriannuel de travaux. Il comprend les points suivants :

- L'inventaire des travaux destinés à rénover le bâti et leur classification par ordre de priorité ;
- La prévision des performances attendues suite à la réalisation des travaux ;
- Le coût des travaux, évalué approximativement ;
- La planification des travaux à entreprendre dans les 10 prochaines années.



Celui-ci doit être approuvé dans le cadre d'une assemblée générale. En cas de rejet, il devra être inscrit à l'ordre du jour de votre prochaine assemblée jusqu'à sa validation. En cas de sinistre, et en l'absence de PPT, l'assurance du syndicat pourra refuser d'indemniser les copropriétaires.

Pour plus d'informations :

Ateliers du Vieux La Ciotat, 7 impasse Gamet 13600 La Ciotat - Téléphone : 04 95 09 52 08

Point d'urbanisme : les abris de jardin



Destiné à ceux qui ont la main verte (ou pas !), voici un petit guide pour construire votre abri de jardin en toute légalité et sérénité !

Quand faut-il une demande d'autorisation d'urbanisme ?

Dès lors que mon abri de jardin génère plus de 5m² de surface de plancher ou d'emprise au sol (bâti dépassant 60cm de hauteur depuis le terrain naturel) je dois réaliser une autorisation en Mairie. Attention : même sans nécessité d'autorisation en Mairie, vous êtes soumis aux règles du Plan local d'urbanisme intercommunal, il y a donc des règles d'implantation à respecter !

L'implantation de mon abri de jardin

Votre abri de jardin doit être implanté :

- A plus de 3 mètres de la limite séparative ;
- A plus de 4 mètres d'une voie ;
- Ou le long de la limite séparative à condition qu'il ne dépasse pas 3,5 mètres de hauteur et 6 mètres de long.

Les prérequis pour poser mon abri de jardin

Un abri de jardin est une construction. Il faut donc vérifier si vous possédez un droit à bâtir suffisant sur votre parcelle. En fonction de votre zonage (UP1, UP2b, Nh) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) un pourcentage d'emprise au sol maximum ne doit pas être dépassé, sous peine de vous exposer à un procès-verbal d'infraction. Ce seuil conditionnera la taille de votre abri.

Pour plus de renseignements, prenez contact avec votre service urbanisme au 04 42 83 77 16 ou par email à urbanisme@ceyreste.fr.



Amendonné Winter Édition

Une soirée givrée mais une piste de danse enflammée à l'Amendonné Winter Edition de Ceyreste ! Le vendredi 13 décembre, l'ambiance était au rendez-vous pour notre traditionnelle soirée Amendonné avec : plusieurs DJ, différents stands créatifs, mais surtout le feu d'artifice tiré depuis la Place Albert Blanc. Rendez-vous en juillet pour la Summer Edition !



Descente historique

Succès fou pour cette première édition de la descente historique ! Ce sont 17 engins contrôlés avec soin, conçus avec beaucoup d'imagination qui ont ravi les centaines de spectateurs qui ce sont massés tout au long du parcours. Espérons que la seconde édition sera aussi exceptionnelle !



Cérémonie de citoyenneté

En Novembre, la Mairie de Ceyreste a organisé la traditionnelle cérémonie de citoyenneté, présidée par le Maire, Patrick GHIGONETTO, et des membres du Conseil Municipal. Lors de cet événement, les jeunes majeurs ont reçu leur carte électorale, marquant leur entrée officielle dans la vie démocratique. Cette initiative souligne l'importance de la participation citoyenne dès l'âge de 18 ans et reflète l'engagement de la Commune à intégrer activement ses jeunes dans la vie locale.



Repas de l'Amitié

Le Dimanche 1^{er} Décembre, le CCAS de Ceyreste a organisé le Repas de l'amitié. Cette année, pas moins de 168 convives se sont retrouvés pour partager un moment convivial et festif à la salle polyvalente, qui avait été décorée pour l'occasion. « Arbois traiteur » s'est chargé de régaler les participants avec un repas délicieux, tandis que l'orchestre Kontrast a animé l'après-midi avec talent dans la bonne humeur.

Ceyreste en images



Cérémonie du 5 Décembre

La cérémonie du 5 décembre a rendu hommage aux combattants morts pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Rassemblés devant le monument aux morts, élus, habitants et les différentes autorités présentes ont honoré leur mémoire. Une cérémonie empreinte de respect et de souvenir.



Ecole Albert Blanc



Ecole Jean d'Ormesson

Un grand bravo aux élèves ceyrestens pour ces magnifiques chorales de chants de Noël ! Leur énergie, leur enthousiasme et leurs voix harmonieuses ont apporté une touche magique à ces soirées devant leurs familles. Un moment plein d'émotion et de partage qui a illuminé les coeurs en cette période de fête !



Saint Blaise

La fête de la Saint-Blaise a rassemblé les Ceyrestens sur la place du Général de Gaulle dans une ambiance conviviale. Entre traditions, animations et spécialités locales, petits et grands ont célébré ce moment au village. Une belle journée de partage !



Réunion des copropriétaires

Une quinzaine de copropriétaires du Centre Ancien se sont réunis dans la Salle du Conseil le 28 janvier pour une présentation sur les nouvelles réglementations des copropriétés et les opportunités d'accompagnement dans le cadre de l'opération «Plan Façade».

Ceyreste en travaux !

Notre mission : construire le Ceyreste de demain ! Dans le cadre de son engagement pour un cadre de vie toujours plus agréable et sécurisé, la commune poursuit ses efforts en matière d'aménagement et d'embellissement de ses infrastructures.



L'entrée de la salle polyvalente a fait l'objet d'une nouvelle décoration chaleureuse pour que cet espace soit plus accueillant. Un grand merci aux Services Techniques pour cette réalisation !



Après de multiples travaux, notre belle église Saint-Blaise a retrouvé tout son éclat ! En effet, la coupole a été soigneusement rénovée, les murs, fragilisés par des remontées d'humidité, ont été restaurés et les sanitaires ont également bénéficié d'un rafraîchissement. Une façon pour la Municipalité de contribuer à la préservation de notre patrimoine !



L'immeuble dit « du moulin », a été ravalé au retour des congés d'été. Les murs ont été grattés et grillagés pour permettre l'accroche d'un enduit couleur pierre. Les volets ont été refaits et repeints. Nous avons ainsi en cœur de village un bel immeuble !



De nouvelles gouttières ont été installées au Centre de loisir pour récupérer l'eau de pluie. Cette eau servira à l'arrosage des jardinières, réduisant ainsi la consommation d'eau.

Forum Santé et Droits de la Femme

*Préserver mon capital santé, échanger sur mes droits et démarches,
me faire dépister, obtenir des conseils de partenaires institutionnels et associatifs*

Le 15 mars, de 14h à 18h, aura lieu un forum organisé par la Commune sur « la santé et les droits des femmes », axé sur la dynamique du « aller vers », à la salle polyvalente.

La santé des femmes est un enjeu essentiel qui va au-delà des questions médicales ! Elle est liée à l'égalité des droits et à la lutte contre toute discrimination. Les acteurs du territoire seront donc présents pour informer, orienter, prévenir, dépister, accompagner sur :

► **La parentalité** : Réseau Périnatalité, Réseau social santé jeune, psychologue scolaire, soutien dans le handicap, dans la rupture familiale, appui à la parentalité ;

► **L'accès santé de la femme** : Sensibilisation à la contraception, prévention IST, sport et santé, préparation à la grossesse, CPTS, Centre Hospitalier de La Ciotat ;

► **La prévention santé** : Bus de dépistage de la vue, gestes 1^{ers} secours, prévention à la dépendance, vie affective, cellule de veille contre les violences intrafamiliales ;

► **Le social, les droits** : CCAS, accès aux droits, défenseur des droits, France Services, accompagnement dans les principales démarches administratives, allocations familiales, chèque énergie, point infos retraite ;

► **Le monde du travail** : Soutien dans la recherche d'emploi, lutte contre la précarité, conseils mobilité et logement avec le P.L.I.E et France Travail ;

► **La solidarité** : EEVE, Solidarité Femmes13, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Mission Locale, Don du sang, Femmes à la barre.



TROIS TEMPS FORTS

- Un Atelier d'évaluation des ressources physiques pour un sport adapté sera proposé ;
- Une table ronde avec des femmes inspirantes, qui ont participé au projet « 24 femmes pour un 4000 », dont 6 femmes du territoire touchées par le cancer et qui ont réalisé l'ascension du Mont Paradis ;
- Un échange avec trois femmes médecins, cardiologue, gériatre et gynécologue, sur les facteurs de risques cardiaques, la prévention de l'ostéoporose, le cancer du sein.

TRI SELECTIF

La Métropole Aix-Marseille-Provence au service des Ceyrestens



Lancement de l'application mobile « Adoptez le R3FLEXE » sur l'ensemble du territoire métropolitain

Cette application est conçue pour aider les habitants du territoire à mieux gérer leurs déchets, à faciliter le tri et à signaler des problèmes sur l'espace public.

L'application « **Adoptez le R3FLEXE** » donne l'accès à des solutions et informations essentielles directement depuis un smartphone, notamment :

- ▶ La possibilité de signaler rapidement les anomalies liées aux déchets (dépôts sauvages, bornes pleines);
- ▶ La prise de rendez-vous pour l'enlèvement des encombrants ;
- ▶ La demande d'équipements comme des bacs ou des composteurs ;
- ▶ L'accès au guide du tri pour optimiser la gestion des déchets ;
- ▶ La localisation des points de collecte et des déchèteries via une carte interactive ;
- ▶ La participation à des animations locales autour du tri grâce à un agenda intégré.

NOUVEAU : DES BORNES POUR MES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Les déchets alimentaires représentent 1/3 de nos poubelles ! Les trier, c'est réduire les déchets qui sont incinérés ou enfouis sur notre territoire. Une borne de collecte pour déchets alimentaires a été installée par la Métropole AMP sur la place des Héros.

Mode d'emploi :

1. Dans ma cuisine : je trie mes déchets alimentaires dans mon bio-seau ou autre contenant réutilisable
2. Devant la borne de collecte : j'ouvre la trappe à l'aide de la pédale, je dépose mes déchets en vrac ou dans un sac kraft.

Comment obtenir mon bio-seau gratuit ? Où trouver une borne de collecte près de chez moi ? Quels déchets sont autorisés ?

Je contacte le 0 800 94 94 08 ou je me rends sur le site de la Métropole ➔



Interventions de la Déchets'tri mobile à Ceyreste :

La déchets'tri mobile intervient régulièrement à Ceyreste, à raison d'un mardi matin par mois. Vous pouvez retrouver le camion sur la place du Général de Gaulle aux dates ci-dessous :

18 MARS
15 AVRIL
6 MAI
17 JUIN

15 JUILLET
19 AOUT
16 SEPTEMBRE

14 OCTOBRE
18 NOVEMBRE
16 DECEMBRE

A Ceyreste, grandir et s'épanouir !

Les parents engagés pour une année pleine d'animations !

Les deux associations de parents d'élèves de la Commune (Albert Blanc - La Muscatelle et Jean d'Ormesson) organisent tout au long de l'année scolaire différents événements, pour les enfants et pour aider les enseignants dans leurs projets :

- Sorties scolaires, classe verte, classe de neige, carnaval, tombola, kermesse, fête d'halloween, fête de l'été, vente de crêpes / chocolats / nougats, gâteau des rois, bourse aux jouets, blé de l'espérance, vide grenier...
- L'intervention d'associations pour sensibiliser les enfants sur le harcèlement scolaire, sur l'utilisation prolongée des écrans, ainsi qu'une formation aux premiers secours.
- Un partenariat avec la ferme Cupif pour la commande de paniers sur le site internet, livré gratuitement devant l'école Jean d'Ormesson.

Un grand merci aux parents pour leur investissement !

À NOTER SUR VOS AGENDAS

L'évènement de l'année organisé par les deux APE :

GRAND LOTO

le samedi 26 avril à 18H, à la salle polyvalente

Changement de direction au Centre !

Le Centre de Loisirs a accueilli une nouvelle directrice, Sarah HANNESSE, depuis début Janvier 2025. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Pour contacter l'accueil de Loisirs de Ceyreste :

Téléphone : 06.83.98.34.86

E-mail : al.ceyreste@odelvar.com

Facebook : Odel accueil de loisirs Ceyreste

Planning des inscriptions pour les vacances :

	Résidents Ceyreste		Hors Commune	
	Date d'ouverture	Date de clôture	Date d'ouverture	Date de clôture
Printemps	03 mars	21 mars	24 mars	28 mars
Été	05 mai	13 juin	16 juin	20 juin

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

à partir du

24 FÉVRIER 2025

Pour télécharger le dossier d'inscription :



Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF et les villes de La Ciotat et de Ceyreste, le Centre de Loisirs de la ville accueille le Relais Petite Enfance (RPE) de La Ciotat, pour les sujets qui concernent le soutien à la parentalité, la santé, l'alimentation. La Commune met à disposition les locaux les mardis et vendredis matin, de 8h30 à 11h, afin de permettre aux animatrices du Relais Petite Enfance d'accueillir les assistantes maternelles présentes sur le territoire. Des ateliers éducatifs sont proposés afin d'offrir des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants.

Contexte financier et budgétaire : impact sur les Collectivités

À la fin de l'année 2024, la situation budgétaire de la France présente des défis de taille. La dette nette des administrations publiques atteint 3 220 milliards d'euros, soit 112 % du PIB, avec un déficit public de 6,1 %. Face à cette réalité, des mesures ont été prises pour redresser les finances publiques et réduire progressivement ce déficit.



Une loi de finances pour assurer la continuité des services publics

Le 20 décembre 2024, une Loi de Finances Spéciale a été promulguée, permettant à l'État de poursuivre la collecte des impôts, d'emprunter et d'assurer la continuité des services publics. Cette mesure vise à garantir la stabilité financière en attendant des réformes plus structurelles.

Dès le 14 janvier 2025, lors de la déclaration de politique générale, l'objectif gouvernemental a été annoncé : **ramener le déficit public à 5,4 % du PIB**. Pour atteindre cette cible, une **réduction de 32 milliards d'euros des dépenses publiques est prévue**, combinée à des impôts exceptionnels de 21 milliards d'euros sur les grandes entreprises et les hauts revenus.

L'ambition à long terme est de réduire le déficit sous la barre des 3 % du PIB d'ici 2029.

Le 6 février 2025 : la loi de finances 2025 est adoptée, promulguée le 14 février.

Un impact direct sur les collectivités locales

Les collectivités locales seront également mises à contribution dans cet effort budgétaire. Plusieurs mesures spécifiques les concernent directement :

- Alimentation d'un fonds de précaution de 2,2 milliards d'euros, touchant près de 2 000 communes.
- Lissage des recettes fiscales des collectivités, avec un mécanisme de compensation de 1 milliard d'euros réparti sur trois ans.

Ces ajustements risquent d'avoir des conséquences sur les budgets locaux, notamment en matière d'investissement et de services publics.

Des mesures d'économie pour redresser les comptes

Pour limiter le déficit, plusieurs mesures hypothétiques sont envisagées en 2025 :

- Gel de la TVA avec une baisse de 2 points du FCTVA (Fonds de

Compensation pour la TVA).

- Dotation Globale de fonctionnement destinée aux communes identique à 2024.
- Hausse des droits de mutation de 0,5 %, impactant les transactions immobilières.
- Réduction des enveloppes dédiées aux fonds verts (transition énergétique), limitant les financements pour les projets environnementaux.
- Baisse des crédits alloués au sport et aux associations, avec un impact possible sur le tissu associatif local.
- Augmentation de 4 points de base du taux de cotisation à la Caisse Nationale des Agents de Collectivités locales.
- La revalorisation forfaitaire de 1,70% des valeurs locatives.

Quelles conséquences sur l'investissement local ?

Dans ce contexte, l'investissement local pourrait être affecté. Une vigilance accrue est nécessaire pour assurer la pérennité des financements des collectivités, tout en optimisant les dépenses. **Il est impératif de répondre aux besoins essentiels des infrastructures locales et des habitants, tout en respectant une discipline budgétaire stricte.**

L'objectif reste clair : intégrer le principe de dépenses probables et de recettes certaines, afin d'assurer un équilibre durable entre les impératifs économiques et les besoins des territoires. L'année 2025 s'annonce donc comme un défi pour les finances publiques et locales. Reste à voir comment ces mesures seront appliquées et quelles seront leurs répercussions concrètes sur le terrain.

9 feux sur 10 sont d'origine humaine : ayons les bons réflexes !

Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé. Vous avez un jardin ? Le bon réflexe, c'est de protéger votre maison en débroussaillant votre terrain et autour de votre maison avant la saison estivale et de nettoyer les toitures et les gouttières de tout débris végétaux.

Par des gestes simples, il est possible de réduire considérablement le risque de départ de feu de végétation : en ne stockant pas de combustibles près des habitations, en n'utilisant pas d'outils susceptibles de provoquer des étincelles à proximité des végétaux surtout quand ils sont secs, en ne fumant pas à proximité de zone de nature comme les friches ou les champs, en ne jetant pas ses mégots au sol.



La prévention des incendies doit également se faire tout au long de l'année, avec notamment :

- **Le débroussaillage de son jardin :** Un terrain débroussaillé permet au feu de passer sans provoquer de grands dommages et facilite le travail des sapeurs-pompiers. Le code forestier institue des obligations légales de débroussaillage, notamment l'obligation de débroussailler sur 50 mètres tous les abords de constructions lorsqu'elles se trouvent dans, ou à moins de 200 mètres d'une forêt ou d'un espace naturel. Les voies d'accès doivent être libérées, les arbres et les branches situés à moins de 3 mètres des maisons doivent être supprimés, et les arbres et plantes mortes ou malades doivent être éliminés. Il est obligatoire d'élaguer les arbres et de laisser 3 mètres entre deux houppiers, les arbustes sous les arbres doivent être supprimés et les végétaux coupés doivent être évacués en les portant en déchetterie ou en les broyant.

- **La préparation et l'adaptation de sa maison :** La conception d'un bâtiment, de par ses aménagements et son entretien, permet de le rendre moins vulnérable à l'incendie. Une maison construite en dur constitue le meilleur refuge lors d'un incendie de forêt, à condition qu'elle respecte une série de consignes et de règles de construction et de sécurité. Des matériaux durables peuvent également être employés. Les ouvertures, qui constituent souvent le point d'entrée du feu dans l'habitation, doivent être en bois plein ou en aluminium, le PVC devant être écarté. L'étanchéité des ouvertures à l'air et aux fumées est impérative. Les toitures doivent être régulièrement nettoyées, afin d'éviter que ne s'accumulent des feuilles et des aiguilles, y compris dans les gouttières et les angles. Le PVC doit être impérativement évité pour les gouttières. Les aérations doivent être équipées de grillages à mailles très fines, afin d'éviter l'entrée de brandons, qui pourraient mettre le feu depuis l'intérieur de la maison. Au-delà de la maison proprement dite, il convient d'éloigner d'au moins 10 mètres de l'habitation les tas de bois, cannisses, abris de jardin, haies, objets divers, et de façon générale tous les vecteurs potentiels du feu. Les citernes de gaz et de fioul doivent en outre être enterrées quand cela est possible. Un guide relatif aux aménagements des haies à proximité des habitations a été créé à l'initiative de l'ONF, lequel précise le degré de sensibilité des différentes espèces ornementales.



RANDONNÉE URBAINE DES MATERNELLES DANS LE VILLAGE

En cette belle matinée du 4 Février, les trois classes de maternelle de l'école Jean d'Ormesson se sont dirigées sous escorte de la Police Municipale jusqu'au village. Cette randonnée urbaine a permis à chacun, petits et

grands, de mieux découvrir notre village et ses nombreuses spécificités : cabarotes, fontaine romaine, rue pavée, Riau, ancien château, moulin...

Organisés en équipes, les enfants devaient bien observer les lieux afin d'associer à chaque passage emprunté... un nouveau lieu découvert.

Cette matinée a été très appréciée de chacun, merci aux parents accompagnateurs et à la Municipalité pour leur engagement.

L'équipe enseignante

PLAN FRELONS

Le frelon asiatique et le frelon oriental sont des espèces exotiques envahissantes qui menacent l'ensemble du département, en impactant particulièrement le secteur de l'apiculture et en induisant un déséquilibre écosystémique des pollinisateurs.

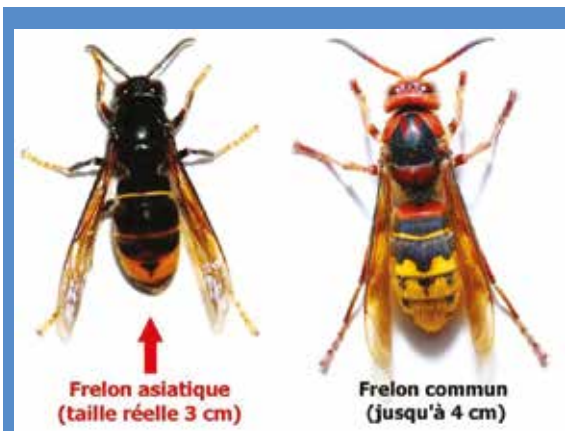
Comme le combat contre le frelon envahissant ne doit pas se résumer au combat isolé des apiculteurs mais concerne aussi les particuliers qui subissent leurs nuisances, la Commune a conventionné avec le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour que les Ceyrestens bénéficient :

- De pièges mis gracieusement à leur disposition ;
- De l'attribution d'une aide de 50 % du coût de destruction des nids dans la limite de 100 € par intervention si une entreprise listée par le Département est retenue.

Pour tout renseignement relatif à la mise à disposition gratuite des pièges et de l'aide attribuée pour la destruction des nids, veuillez contacter les services techniques de la ville.

Téléphone : 04 42 83 35 32

@ : secretariat.technique@ceyreste.fr



Un fameux mélange à fabriquer pour piéger les frelons asiatiques, à mettre dans le piège uniquement :

- un quart de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur ;
- un demi-volume de bière brune ;
- un quart de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).

NOUVEAUX COMMERCES

Boucherie Marguerite

3 Place Léopold Cupif

04 84 48 93 89

Instagram : [boucherie.marguerite](https://www.instagram.com/boucherie.marguerite)

Mardi au samedi de 07h30

à 12h30 et de 16h à 19h

sauf le jeudi : 07h30 à 12h30

dimanche : 07h30 à 12h30



YOGA ET PILATES

4 Place Léopold Cupif

06 31 49 17 77

Instagram : [edwige_corps_et_esprit](https://www.instagram.com/edwige_corps_et_esprit)

[edwigemassages.fr](https://www.edwigemassages.fr)

edwigemassages@gmail.com

Lundi au jeudi : 9h - 20h

Vendredi : 9h - 20h30



EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Tribune de la Majorité

Les élus de la majorité défendent au quotidien les valeurs de la République. La France va mal, ses institutions sont régulièrement mises à rude épreuve. Les dirigeants de notre pays ne semblent pas entendre, ne semblent pas comprendre. Quand l'instabilité politique règne, comment gérer, comment régler les maux de notre société ? Comment avons-nous pu en arriver là ?

Nous ne **pouvons continuer à nous voiler la face**. Les maux qui rongent notre société sont multiples et connus mais ne semblent toujours pas être identifiés par les responsables politiques en place au niveau de l'Etat alors que nous, élus municipaux proches du terrain, premiers interlocuteurs de nos administrés, alertons depuis de nombreuses années : délinquance de plus en plus jeune, démission de certains parents, violence, dégradations, pillages, insultes et violences aux élus, saccages des écoles, bibliothèques et autres bâtiments communaux, agressions des pompiers, des policiers et toute personne identifiée qui pourrait représenter une quelconque autorité publique.

Le maintien de l'ordre Républicain n'est pas une option, mais bien une prérogative étatique. Le rappel et l'application des valeurs de la République ne constituent pas non plus des options mais bien des obligations qui pèsent sur le gouvernement, aussi instable soit-il... « La liberté, l'égalité, la fraternité », **la République** n'existe que si elle se fait respecter pour reprendre les termes de François BAYROUX. Ce cadre, il faut le respecter **mais surtout le faire respecter**, c'est fondamental.

Nous assumons de plus en plus ce que l'Etat néglige, et ce, malgré des dotations qui baissent. Malgré cela, nous avons rendu compte de notre action 2024 pour la commune, en toute transparence : nos défis, nos réussites qui témoignent de notre engagement collectif, de notre sens du service public. Nous sommes fiers des actions menées et des nombreux projets encore à venir jusqu'aux prochaines élections municipales de 2026.

En attendant nous vous remercions à nouveau pour la confiance que vous nous accordez, et vous souhaitons une belle année à tous ! Vive la France, vive la République ! Et vive Ceyreste et les Ceyrestens !

Les élus du groupe majoritaire « De l'Ambition pour Ceyreste ! »

Patrick GHIGONETTO, Jacques RENAULT, Ghislaine BURCHERI, Joaquin ORTIZ, Michelle SCOZZARO, Jean-Paul GALLERAND, Sabine AZALBERT, Gilles PORTALES, Nicole MOMBELLI, Bernard LACOMBLEZ, Gaby PASTOR, Joëlle RICO, Marc VIVIANI, Michel FARRIS, Marie-Rose OHANIAN, Samuel KABAKIAN, Vincent BLAIN, Christophe GALLI, Marie-Georges CRUCIANI, Françoise CARIGNANO JAILLON, Alexandra DELERNIAS, Marie-Blanche CORDOU, Anne MOSCHETTI

Tribune de la minorité

La tribune de ce groupe ne nous est pas parvenue au moment où nous publions.

CHRONIQUE CEYRESTENNE

Madame ATAMIAN a soufflé ses 100 bougies !



Madame Elisabeth ATAMIAN est née à Cesarée en Anatolie, le 18 mai 1924. Rescapée du génocide, elle est arrivée à La Ciotat en 1929.

Elisabeth est très impliquée dans l'Association Culturelle et Cultuelle des Arméniens de La Ciotat et Ceyreste.

À cent ans, Madame Elisabeth ATAMIAN est bien plus qu'un simple témoin du siècle passé. Elle incarne la résilience, la détermination et l'amour profond de ses racines. Son parcours, marqué par les épreuves et les triomphes, est une source d'inspiration pour tous ceux qui ont la chance de la connaître.

En tant qu'apatride, elle a surmonté les obstacles pour devenir une citoyenne française accomplie, une entrepreneuse passionnée et une figure emblématique de la culture arménienne en France.

Aujourd'hui, entourée de l'amour de sa famille et de sa communauté, Elisabeth continue de vivre avec indépendance et vitalité, prouvant que l'âge n'est qu'un chiffre lorsque le cœur et l'esprit restent jeunes.

**100 ans ! Voilà un siècle de sagesse, de souvenirs et de belles histoires !
La Ville de Ceyreste vous souhaite encore de nombreuses journées
remplies de joie, de rires et de gourmandises.**

Numéros utiles

Services Administratifs Municipaux :
04 42 83 77 10

- État Civil / Cimetière / Élections : tapez 1
- Police Municipale: tapez 2
- Urbanisme : tapez 3
- Éducation / Vie associative : tapez 4
- Communication : tapez 5
- Comptabilité : tapez 6
- Secrétaire Maire / Élus / DGS : tapez 7

Police Municipale : 04 42 83 10 64
ou 06 73 67 78 34

Secrétariat Services Techniques :
04 42 83 35 32

Bibliothèque Municipale : 04 42 83 74 66

CCAS : 04 42 32 50 84

Maison du Bel-Age / Bureau de Poste :
04 13 31 57 16

Gendarmerie Nationale : 04 42 01 90 22 ou 17

Métropole « Engagés au quotidien »

(déchets, encombrants, voirie) :

Tel : 0 800 94 94 08 (N° vert)

Appli : Engagés au quotidien

Site : <https://www.marseille-provence.fr/index.php/conteneur-mpm-services/engages-au-quotidien>

Société Eau et Assainissement : 04 95 09 53 50

Société des eaux de Marseille Métropole

Urgence problème technique réseaux d'eau :

09 69 39 40 50 (N° non surtaxé)

Urgence hors jours et heures ouvrables :

04 91 83 16 15

Urgence médicale : 15

Urgence vétérinaire : 3115 (appel gratuit)

Urgence dentaire : 0 892 566 766
(dim. et jours fériés)

Pompiers : 18

Eclairage public :

Contactez les Services Techniques

Urgence gaz GRDF : 09 69 36 35 34

Urgence électricité Enedis : 09 726 750 13

Le Bus+ (Transport PMR) : 04 91 10 59 00

Taxis : • M. DI SAVINO Philippe : 06 09 32 92 27
• M. CAROL Benoit : 06 09 37 35 01

Etat Civil

Le Carnet rose

- Priya LAVIE
- Emma DANGER

La publication des naissances dans Ceyreste Infos s'effectue sur demande écrite des parents au bureau de l'État Civil en Mairie.

Le Carnet blanc

- Manon DOMINGE et Vincent CARMIGNANI
- Fleur UMIDO et Alexis TARI
- Fanny ABAD et Romain DELABRE
- Marie-Christine BRUNA et David CARDONE
- Betty LAJOVEC et Laurent UNALI
- Stéphanie MASONI et Franck FORNER
- Svitlana BORYSENKO et Jacques CASA
- Françoise ROUILLON et Thierry SAUVAYRE
- Emilie PEREZ et Julien KARANIAN
- Carine POILPRE et Alexandre OHANIAN
- Dephine AUDIBERT et Maxime ORTEGA
- Marie-Sandrine ALBESA et Paul STAINMESSE

La publication des mariages dans Ceyreste Infos s'effectue uniquement sur demande écrite des mariés.

Le Carnet gris

- PINNA Honoré
- REVAULT Anne veuve AIGLE
- NANNI Danielle veuve VENTURINO
- COLIN David
- BARBIN Aline épouse TAUREL
- BURCET Rosalie veuve HOMS
- BOEUF Mireille veuve PUTALLAZ
- CARIGNANO Marcel
- MARTIN Henri
- BERNHARD André
- ROUSTAN André
- DAMANDE Marie épouse BOISSET
- CARIGNANO Paul
- JALLIAN Lucienne épouse DAVID
- OBE Jean-Claude
- ESPANNET Jean-Pierre
- PUGLIESI Georges
- LHÔTE Robert
- COLLOT Régine veuve COULOIGNER
- PAVIA Rose veuve BRANCATO
- KORSIA Albert
- BERARD Charles
- LECUL Christiane veuve DIMITROPOULOS
- BICAS Jean
- JEANSELME Anne-Marie épouse CHINNA
- ARNAUD Gisèle veuve RIPERT
- COLOMBANI Ernest
- BAILET Gérard
- GIROUD Bernard
- MATHON Josette veuve PIEYRE
- DELUY Roger
- KUNTZ Philippe
- JANNETEAU Janine épouse FAYET
- GUIMONET Jacques
- FLANAGAN Joyce divorcée MAZZOLENI
- BARBAROUX Nicole divorcée DEFRANOULD
- GIOANETTI Georges
- JOB Marc

Avec nos regrets et nos sentiments les plus attristés.

AGENDA

Samedi 15 mars

Forum « Santé et Droits de la Femme »

Organisé par la Ville de Ceyreste
Stands d'information et de prévention, ateliers et interventions
14h à 18h - Salle polyvalente

Samedi 22 et Dimanche 23 mars

4^{ème} Salon de la Coutellerie



Samedi : 10h-18h
Dimanche : 10h-17h
Salle polyvalente
Entrée payante : 3 €

Du 24 au 29 mars

Exposition de costumes vénitiens



Salle du Moulin

Jeudi 24 avril

Commémoration du Génocide Arménien



11h45 - Stèle des Arméniens, rond-point chemin des Peupliers

Samedi 26 avril

Chasse aux oeufs de Pâques



14h30 - Centre de Loisirs, av. Eugène Julien

Samedi 26 avril

Loto des Associations de Parents d'élèves



organisé par l'APE Jean d'Ormesson et l'APE Albert Blanc / La Muscatelle
18h - Salle polyvalente

Jeudi 1^{er} mai

Vide-grenier du 1^{er} Mai

De 9h à 13h - Centre Ancien

Mercredi 8 mai

Cérémonie de l'Armistice du 8 mai 1945



11h - Monument aux Morts, place des Héros

Jeudi 29 mai au Dimanche 1^{er} juin

Festival international d'échecs de Ceyreste



Organisée par l'association Echecs Ceyreste
Informations et inscriptions : ceyresteechecs@gmail.com
06 37 60 22 53
Salle Polyvalente